

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8



10 novembre 2023

Monsieur Cameron Montgomery
Président du conseil d'administration
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)
2, rue Carlton, bureau 1200 Toronto (Ontario) M5B 2M9

Objet : Lettre d'instructions de l'OQRE 2024-2025

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités gouvernementales 2024-2025 pour l'Office de qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE). En tant que président du conseil d'administration, vous jouez un rôle essentiel en veillant à ce que l'OQRE remplisse son mandat de soutien à l'éducation en élaborant et en administrant des tests destinés à évaluer l'apprentissage des élèves à l'échelle de la province.

Suite à la publication des résultats 2022-2023 de l'OQRE, il est clair que nous devons nous concentrer sur le rattrapage des fondamentaux : la lecture, l'écriture et les mathématiques. Ce sont des fondamentaux que tous les élèves de l'Ontario sont en droit d'attendre. Le travail que vous et l'équipe de direction de l'OQRE entreprenez pour établir les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de l'OQRE lui permet de s'acquitter de son mandat de manière responsable, en veillant à ce que notre système éducatif rende compte de l'acquisition de ces compétences fondamentales.

La présente énonce mes attentes à l'égard de l'OQRE pour l'exercice 2024-2025, conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations. Dans le cadre de l'exécution du mandat de l'OQRE prévu par la loi, mes principales attentes sont les suivantes :

- Poursuivre la mise en œuvre des tests numérisés et adaptatifs aux cycles primaire et moyen, du Test de mathématiques, 9e année, et du Test provincial de compétences linguistiques, d'une manière accessible.
- Soutenir l'engagement du gouvernement à développer les compétences fondamentales des élèves en fournissant des données sur les tests pour soutenir la planification de l'amélioration et la responsabilisation, y compris le système de communication des résultats qui permet la visualisation et l'analyse des données de l'OQRE par les conseils scolaires.

- Travailler en étroite collaboration avec le ministère et le Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les services à la collectivité pour gérer et traiter les risques liés aux technologies de l'information et aux systèmes, y compris les risques liés à la protection de la vie privée.

Je me réjouis de pouvoir discuter de ces priorités, car elles doivent être reflétées dans le prochain plan d'activités de l'OQRE et dans ses futurs rapports annuels.

En outre, j'ai énuméré ci-dessous les engagements gouvernementaux pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Pour plus de détails sur chaque priorité, veuillez consulter le guide ci-joint. Les priorités gouvernementales sont les suivantes :

1. **Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses**

- Mener les activités en respectant les limites des affectations financières de l'organisme.
- Repérer et exploiter les occasions de générer de revenus, de gains d'efficacité et d'économies grâce à des pratiques innovantes et/ou à l'amélioration de la viabilité des programmes.
- Se conformer aux directives applicables ayant trait aux pratiques comptables et à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, notamment en tirant parti de l'accord d'achat en gros d'ApprovisiOntario et en collaborant avec ApprovisiOntario sur les initiatives stratégiques d'achat.
- Se conformer aux mesures provisoires en matière de biens immobiliers pour les bureaux de l'agence.
- Viser et atteindre les résultats référencés pour ce qui est des stratégies et des directives de rémunération.

2. **Transparence et responsabilité**

- Se conformer aux directives et aux politiques gouvernementales applicables et veiller à la transparence et à la responsabilité dans la communication des rapports.
- Adhérer aux normes et aux pratiques comptables, et donner suite aux constatations découlant des vérifications, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le conseil d'administration dans son rôle dans la gouvernance et la responsabilisation de l'organisme, et fournir au ministre des grilles de compétences annuelles afin de s'assurer que les conseils d'administration disposent de personnes qualifiées.
- Examiner et mettre à jour chaque année les indicateurs clés de performance de l'organisme afin de garantir son efficience, son efficacité et sa durabilité.

3. **Gestion des risques**

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace de détection, d'évaluation et d'atténuation des risques de l'organisme, y compris en matière de cybersécurité, et de tout risque futur lié à une situation d'urgence.

4. **Gestion des effectifs**

- Optimiser la capacité organisationnelle pour soutenir la meilleure prestation de services publics possible, y compris le redéploiement des ressources vers les domaines d'intervention prioritaires, le cas échéant.
- Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en cernant des possibilités de relocalisation d'organismes nouveaux ou existants dans des communautés de l'Ontario où les coûts sont moindres (conformément à la directive relative aux biens immobiliers du CGG, art. 5.4), le cas échéant.
- Aligner les stratégies en matière de ressources humaines et d'adaptations sur les directives et la politique de la fonction publique de l'Ontario.
- Respecter les mandats de travail et de négociation du CT/CGG.
- Gérer avec prudence et efficacité le financement des opérations et la taille des effectifs.

5. **Diversité et inclusion**

- Élaborer et promouvoir des initiatives de diversité et d'inclusion en favorisant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Adopter un processus d'engagement en matière d'inclusion pour faire en sorte que toutes les voix soient entendues afin d'éclairer les politiques et la prise de décision.

6. **Collecte, partage et utilisation de données**

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décision, l'échange de renseignements et l'établissement de rapports, afin d'éclairer les rapports fondés sur les résultats et d'améliorer la prestation de services.
- Accroître l'échange de données avec ApprovisiOntario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des approvisionnements, les accords contractuels et les relations avec les fournisseurs, afin d'appuyer la prise de décision fondée sur des données.

7. **Prestation de services numériques et service à la clientèle**

- Examiner et mettre en œuvre la numérisation pour la prestation de services en ligne afin de garantir le respect des normes de service à la clientèle.
- Utiliser une variété d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, pour votre engagement permanent en faveur de l'éducation dans notre province. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour moi et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la sous-ministre Kate Manson-Smith à l'adresse kate.manson-smith@ontario.ca.

Cordialement,
L'honorable Stephen Lecce

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lecce', written in a cursive style.

Ministre de l'Éducation

Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour les organismes

c. c. : Dan Koenig, directeur général, OQRE
Kate Manson-Smith, sous-ministre, ministère de l'Éducation
Yael Ginsler, sous-ministre adjointe, Division du rendement des élèves, ministère de l'Éducation